

Dossier 1/24: Danse à l'école en partenariat avec un-e artiste

Entrelacer deux territoires différents: l'enseignement scolaire et le monde artistique de la danse. Au cœur de cette aventure enrichissante se retrouvent un binôme artiste/enseignant-e et les élèves dans les rôles de danseurs, créateurs et spectateurs. Ensemble, ils construisent une séquence dansée, dont l'aboutissement est la restitution devant un public. Prenant ses assises sur un projet franco-jurassien, l'expérience est accessible à chacune et chacun, dans les quatre régions linguistiques du pays. Ce dossier en raconte les étapes menant à sa réussite.

L'éducation artistique et culturelle à l'école repose sur la notion fondamentale de la construction de l'individu et du citoyen. La danse, comme discipline artistique vivante, est idéale pour expérimenter la relation à soi ainsi que sa relation avec les autres et son environnement. En invitant un-e artiste professionnel-le dans le cours d'éducation physique, un lien se crée entre le milieu scolaire et la sphère de la culture et des arts. L'enseignant-e et les enfants découvrent une esthétique, des règles de composition et un savoir-faire jusqu'alors inconnu.

Issu de l'Arc jurassien

De 2018 à 2021, les porteurs du projet transfrontalier «Territoires Dansés en Commun» (TDC) ont formé et mis en réseau des acteurs – enseignants, éducateurs, artistes, médiateurs culturels – afin de multiplier les actions artistiques et culturelles dans différentes structures (voir [encadré](#) de l'article «Partenariat artiste/enseignant-e»). Le présent dossier – rédigé par quatre personnes ayant participé à ce projet, chacune avec des fonctions différentes – propose une approche simplifiée de la démarche du projet.

Les retours sur la recherche scientifique ([Germain-Thomas, 2022](#)) menée durant les quatre ans du projet TDC montrent les bienfaits de la danse sur le développement des élèves. Selon cette enquête, les apports sont de nature relationnelle (amélioration dans les relations entre élèves et entre les élèves et les enseignants ou éducateurs), du domaine de l'apprentissage (gains possibles en termes de concentration et d'attention) et dans le registre de l'ouverture culturelle (ouverture à l'altérité, développement de la culture chorégraphique).

Applicable partout en Suisse

La danse occupe une place de choix dans les plans d'études suisses. Elle touche et lie de nombreux domaines enseignés: l'éducation physique tout naturellement, mais aussi les arts, les langues, les mathématiques, les sciences de la nature ou encore les sciences humaines et sociales. Accueillir un-e artiste dans les murs de la classe permet à l'enseignant-e d'exploiter tout le potentiel de ce thème de manière sereine. Le présent dossier est rédigé pour le cycle 1, mais il s'inscrit parfaitement dans le programme scolaire des deux autres cycles. Il contient toutes les informations nécessaires – de la phase de concept à la mise en œuvre – pour vivre une expérience unique.

Dossier

- [Danse à l'école en partenariat avec un-e artiste](#) (pdf)

Moyens didactiques

- [Leçon-type](#) (pdf)
- [Conte en randonnée «Le Pou et la Puce»](#) (pdf)
- [Correspondance des objectifs avec le Plan d'études romand \(PER\) et du Lehrplan \(LP21\)](#) (pdf)

Concept

- [Partenariat artiste/enseignant-e](#)
- [Approche de la danse à l'école](#)
- [Elève: danseur et spectateur / danseuse et spectatrice](#)

Mise en œuvre

- [Étape 1: rencontrer et impliquer l'artiste](#)
- [Étape 2: mettre en place](#)
- [Étape 3: leçon-type](#)
- [Étape 4: présenter](#)
- [Boîte à outils](#)

Source: Annette De Pover, Carole Häni, Dominique Martinoli, Sarah Schaffter



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO